

FLASH INFOS



EDITO DU MAIRE

La vie paraît calme à SAINT BARTHELEMY, cependant le Conseil Municipal se démène depuis plusieurs mois à mettre en œuvre un programme d'investissement communal.

En début 2010, nous avons procédé au recrutement d'un bureau d'études (Géo Bretagne Sud de Vannes associé au Cabinet de Géomètres NICOLAS) qui a pour mission de préparer les études ainsi que la réalisation d'un ensemble de projets qui comprend :

- Le Lotissement de Prad Izel
- Le Pôle Enfance
- L'Aménagement et la Sécurisation des entrées d'agglomération : Rue de la Poste – Rue de la Gare (près de l'école) – Rue de la Mairie – Rue du Stade et Rue de Kergallic

Le Bureau d'études doit préparer les différents projets avec une estimation des coûts de réalisation pour chaque programme. L'ensemble des travaux ne pourra être réalisé en même temps et nous serons obligés de fixer des priorités et les étaler sur plusieurs années.

Le Lotissement de Prad Izel sera la première réalisation de ce programme. Le plan définitif sera arrêté début juillet et sera ensuite soumis au permis de lotir pour acceptation par les services de l'Etat (le permis de lotir est délivré par le Préfet).

C'est une fois l'étude terminée et chiffrée que nous pourrions fixer un prix de vente des lots et procéder à la vente. Les 15 lots auront une superficie de 450 m² à environ 800 m². Il sera différent des lotissements précédents car aujourd'hui nous sommes tenus de respecter les règles qui seront incluses dans le PLU et qui tiennent compte du développement durable (projet de plan en page 6).

Une réunion publique aura lieu le 1^{er} juillet prochain à 20 heures à la salle polyvalente. Le bureau d'études fera une présentation des différents projets en cours et répondra à vos questions. Je vous invite à y participer le plus nombreux possible.

La mission de Géo Bretagne Sud comprend également le PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics). Celui-ci sera également présenté le 1^{er} juillet. La loi oblige les collectivités à réaliser le plan de mise en accessibilité pour tous. Il faut permettre aux piétons de circuler sans problème et discontinuité sur les différents trottoirs et accès, y compris avec une poussette, un fauteuil pour personne handicapée ou pour une personne mal voyante.

A ce sujet, je lance un appel aux automobilistes pour qu'ils évitent de stationner sur les trottoirs ou les zones de circulation piétonne comme on le constate malheureusement quotidiennement. Les piétons doivent contourner ces véhicules et se trouvent ainsi sur la chaussée. Pensez aux personnes à mobilité réduite ou aux familles avec une poussette. C'est un appel à la citoyenneté.

L'élaboration du PLU a marqué une pause. Au mois de janvier, les services de l'Etat nous ont demandé de réaliser une étude de zonage d'assainissement des eaux pluviales sur la commune. Le Cabinet CIREB de Pontivy a été retenu pour effectuer ce travail qui est actuellement en cours. Cela retardera la mise en place du PLU de quelques mois supplémentaires.

Dans le bulletin municipal de janvier, je parlais de l'appui financier que Baud Communauté apporte aux 6 communes adhérentes. Baud Communauté a mis en place un plan de solidarité communautaire qui sera versé aux 6 communes pour un montant de 1 500 000 €uros. Cette somme sera étalée sur 4 ans en fonction des programmes d'investissement et sous réserve de certaines règles et conditions. La part de SAINT BARTHELEMY s'élève à 196 876 €uros.

J'ai dit en préambule que la vie paraît calme à SAINT BARTHELEMY. Enfin presque ! Nous constatons de plus en plus de vandalisme ou d'incivilité et de dégradations volontaires et cela notamment durant le week-end. Cela ne peut être toléré. J'ai attiré l'attention des gendarmes pour qu'ils intensifient les rondes et les contrôles sur la commune et fassent respecter l'arrêté municipal qui interdit la consommation d'alcool en lieu public.

Je compte également sur vous tous, afin que vous soyez plus attentifs et à tout ce qu'il y a de suspect et de le signaler soit en Mairie, soit à la Gendarmerie. Soyez vigilants, il ne faut pas tenter le diable en oubliant de fermer ses portes. Nous aspirons tous à plus de sérénité et de tranquillité dans notre commune de SAINT BARTHELEMY.

Bon été à tous et toutes.

Le Maire,
N. MAHO

DANS CE NUMÉRO :

<i>Edito du Maire</i>	1
<i>Résumé des principales décisions du Conseil Municipal du 1er semestre 2010</i>	2
<i>Résumé des principales décisions du Conseil Municipal du 1er semestre 2010</i>	3
<i>Infos mairie</i>	
<i>Permanences Elus</i>	
<i>Horaires d'été</i>	
<i>Centre Culturel</i>	4
<i>Ticket Sport</i>	
<i>Recette de cuisine</i>	
<i>Circuit Rando</i>	
<i>Transport Scolaire</i>	5
<i>Art dans les Chapelles</i>	
<i>Conseil Municipal Enfants</i>	
<i>Bureau de poste</i>	
<i>Locations Appart.</i>	
<i>Badminton</i>	
<i>Plan du Lotissement Prad Izel</i>	6

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU 1ER SEMESTRE 2010

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Les comptes administratifs et de gestion 2009 ont été approuvés à l'unanimité pour le budget général et les budgets annexes.

BUDGET (€)	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Résultat Cumulé
Budget Général Commune	Excédent : 346208,25	Déficit : 156517,37	Excédent : 189680,88
Budget Assainissement	Excédent : 233,51	Excédent : 4 366,53	Excédent : 4600,04
Budget Résid. des 4 Vents	Déficit : 25867,87	Excédent : 108977,85	Excédent : 134845,72

Soit un excédent global cumulé de 329 136,64 €uros

TAUX D'IMPOSITION 2010

Le Conseil Municipal a pris connaissance des bases d'imposition 2010 transmises par les services fiscaux. Après analyse par la commission des finances, compte tenu des baisses de certaines dotations et du ralentissement de la progression des bases d'imposition sur les prochaines années, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une augmentation de 3% sur les 3 taxes pour 2010. Les taux d'imposition ont donc été fixés comme suit :

Taxe d'Habitation : 14.53 % - Foncier Bâti : 20.42 % - Foncier Non Bâti : 53.76 %

Cette majoration se traduit en réalité par une augmentation moyenne de la part communale de **8,20 €uros** pour un contribuable locataire (assujetti seulement à la TH) et de **13,90 €uros** pour un contribuable propriétaire (assujetti à la TH et au FB). D'autre part, compte tenu des dégrèvements et abattements applicables, un grand nombre de contribuables ne ressentiront pas cette hausse.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2010

Les budgets primitifs sont votés à l'unanimité pour le budget général et les 3 budgets annexes.

BUDGET (€)	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Général Commune	1159451,00	634096,00
Budget Assainissement	59091,51	43005,53
Résidence des 4 Vents	25867,87	108977,85
Lotissement Prad Izel	40000,00	0,00

PLU :

Dans le cadre de l'élaboration du PLU et après consultation, le bureau d'études CIREB de Pontivy a été retenu pour effectuer un zonage d'assainissement des eaux pluviales pour un montant de **1600 €uros HT**.

LOTISSEMENT PRAD IZEL - PLAN D'ACCESSIBILITE - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ROUTIERS

Après audition de quatre bureaux d'études présélectionnés par la Commission Appels d'Offres, sur treize réponses, le Conseil Municipal a retenu le bureau d'études Géo Bretagne Sud de VANNES associé au Cabinet de Géomètres NICOLAS de PONTIVY pour la maîtrise d'œuvre du lotissement, pour les différents travaux d'aménagement routiers et pour le plan d'accessibilité, pour un montant total d'honoraires de 66 950 €uros HT.

Une commission municipale a été constituée pour suivre toute la procédure : Noël MAHO, Odile LE PABIC, Emile LE MOULLIEC, Bernard ROBIC, David LAVENANT.

LOTISSEMENT PRAD IZEL

Le projet a été partiellement arrêté lors de la réunion du 3 juin. Ce projet compte 16 lots allant de 450 m² à 733 m². La commission a demandé de réduire le projet à 15 lots et de diminuer l'espace vert en partie centrale afin d'agrandir les lots. Le dossier sera présenté en **réunion publique le jeudi 1^{er} juillet à 20 heures**.

Une demande de subvention au titre l'ECO FAUR sera déposée avant le 1^{er} septembre.

PLAN D'ACCESSIBILITE

Avec la Commission Appels d'Offres, plusieurs personnes participent également au plan de mise en accessibilité : Fernand LE GOUDIVEZE, Jean BOTHUA, Claude LUCAS, Thérèse LE CORNEC, Jeannine BOUCHERY, Alexandra MADUREL.

Les fiches actions ont été présentées en réunion le 27 mai, la validation et le calendrier de réalisation ont été effectués le 3 juin par la commission. Une Présentation a été faite au Conseil Municipal le 15 juin.

Les mises aux normes seront présentées dans un document qui sera remis par GBS et présenté lors de la **réunion publique le jeudi 1^{er} juillet à 20 heures**.



TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ROUTIERS

Des projets d'aménagement de la Rue de la Gare, Rue de la Mairie, Rue de Kergallic, Rue de la Poste et Rue du Stade ont été proposés par Géo Bretagne Sud. Ils seront également présentés lors de la réunion publique le 1^{er} juillet. Une demande de subvention au titre de la DGE a été sollicitée pour les travaux de sécurité Rue de la Gare.

TRAVAUX DE VOIRIE

Accord du Conseil Municipal pour la réfection de la Rue des Marguerites et de la Rue des Peupliers pour un montant total de 21 920 €uros HT.

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2010-2011 : CANTINE MUNICIPALE - GARDERIE - AIDE AUX**DEVOIRS**

Après délibération et examen du bilan financier 2009, le Conseil Municipal a fixé à :

Repas Enfant et Personnel	2,70€
Repas Enseignant	5,40€
Garderie (Facturation 1/2h)	1,40€ / Heure
Goûter	0,80€
Aide aux devoirs	1,40€ / Heure

CESU (Chèque Emploi Service Universel)

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au CESU : Les familles peuvent payer leurs factures de Garderie Municipale au moyen de ce titre de paiement.

SUBVENTION PRIMAIRE / COLLEGE

Accord du Conseil Municipal pour 6 €uros de subvention par jour et par élève pour l'école « Les Hirondelles » (séjour de 4 jours pour 42 élèves), pour le collège « La Clarté » (4 voyages divers pour 14 élèves) et pour le collège « Mathurin Martin » (3 voyages divers pour 7 élèves).
Coût total de 1 518 €uros.

SOLIDARITE HAÏTI

Le Conseil Municipal a voté une subvention de 300 €uros en solidarité pour Haïti. Elle a été versée au Centre de Crise du Ministère des Affaires Etrangères dont un compte a spécialement été créé.

ACHATS DIVERS

(Après consultation au mieux disant)

Un camion benne « Renault » neuf de 3,5 Tonnes pour un montant de 19 400 €uros HT en remplacement du camion actuel. (par l'intermédiaire du Garage LE CREN).

Un Vidéo projecteur auprès de 2SIA (Le Paih Informatique) pour un montant de 449,10 €uros TTC. Le Conseil Municipal décide d'en limiter l'utilisation aux seuls besoins de la Mairie (pas de prêt ou de location aux associations).

Un tableau d'affichage chez « Manutan » pour un montant de 620,72 €uros TTC. Tableau permettant aux associations d'afficher leurs annonces de manifestations.

Des plaques de numérotation des maisons pour les villages de St Thuriau et St Adrien auprès des Ets Signaux Girod pour un montant de 310,20 €uros HT

SERVICES PUBLICS

Le Conseil Municipal a voté une motion de soutien pour « le maintien des services publics en centre Bretagne », notamment pour la réouverture du Tribunal de Pontivy.

DEFIBRILLATEUR

Accord du Conseil Municipal pour l'achat d'un défibrillateur. Une formation a été dispensée par les pompiers de Baud le mardi 22 juin. La commune prend en charge le coût de la formation (15 € par personne) à hauteur d'une personne par association.

CLOCHER EGLISE

Les cloches et l'horloge ont été endommagées par un orage en février dernier. Une expertise a été réalisée le 14 Avril, l'assurance prendra en charge 40% du montant des travaux réalisés par BODET d'un montant de 4980 €uros.

STATIONNEMENT DANS LE CENTRE BOURG

Certains résidents du centre bourg ont tendance à laisser leur véhicule stationné plusieurs jours à la même place, limitant les possibilités de stationnement des autres usagers. D'autres se garent régulièrement sur les trottoirs obligeant les piétons à emprunter la chaussée. Il est demandé aux conducteurs de respecter les emplacements de stationnement réservés à cet effet.

Mairie

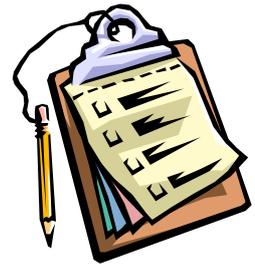
Rue de la mairie
56150 SAINT-BARTHELEMY

Contact :

Tél. 02 97 27 10 88
Fax 02 97 27 10 69

Internet (Mél et Site) :

commune-stbarthelemy@orange.fr
www.saint-barthelemy56.net

**Permanences des Elus**

Noël MAHO
Mardi et Jeudi 10h30-12h00

Odile LE PABIC
Lundi et vendredi 10h30-12h00

Emile LE MOULLIEC
Mercredi 10h30-12h00

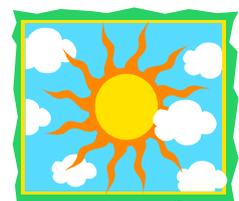
Pierre LE NEVANEN
Samedi 9h00-10h30

Horaires mairie été**Juillet**

Lundi 8h30 à 12h
Du Mardi au Vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 17h
Samedi 9h00 à 10h30

Août

Lundi et Mercredi
8h30 à 12h
Mardi, Jeudi, Vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 17h



Centre Culturel

Place de l'église

56150 SAINT-BARTHELEMY

Tél. 02 97 27 14 65

bibliotheque-stbarthelemy@orange.fr

CIRCUIT DE RANDO**Le Dimanche 12 septembre**

Un circuit de randonnée est aujourd'hui balisé et ouvert à tous sur notre commune au départ de Saint-Rivalain ou de Saint-Adrien.

Une journée d'inauguration est prévue le 12 septembre prochain afin de vous en faire découvrir le parcours. Deux itinéraires sont proposés dont un "familial" pour permettre aux plus jeunes d'accéder : 5 km ou 13 km. Il y a forcément un sentier qui correspond à vos envies. Songez à inviter famille et amis pour quelques pas dans notre belle campagne !

Info cuisine**POMMES DE TERRE****FARCIES**

4 ou 5 Grosses Pommes de Terre

2 Echalotes

3 Gousses d'Ail

200 Gr de Chair à Saucisses
Persil -Sel -Poivre- Chapelure

Faire cuire les pommes de terre avec leur peau dans de l'eau salée, une fois cuites les couper en deux dans le sens de la longueur et vider une partie de l'intérieur pour récupérer la chair.

Mélanger la chair à saucisses avec la chair des pommes de terre, les échalotes, l'ail haché et le persil, saler, poivrer et mettre la farce dans des pommes de terre, ajouter de la chapelure et mettre au four thermostat 180° pendant 25 minutes.

ASTUCE :

Ne jetez pas l'eau de cuisson des pommes de terre "dans l'évier", elle vous servira de désherbant naturel et écologique pour les mauvaises herbes dans votre jardin.

CENTRE CULTUREL

En raison des activités Ticket-Sport-Loisirs de juillet/août et des congés du personnel, les horaires d'ouverture du Centre Culturel sont modifiés.

JOURS et HEURES D'OUVERTURE			
JUILLET		AOÛT	
MERCREDI 07	17h00 - 18h30	LUNDI 02	10h00 - 12h00
JEUDI 08	10h00 - 12h00	MERCREDI 04	17h00 - 18h30
SAMEDI 10	10h30 - 12h00	SAMEDI 07	10h30 - 12h00
LUNDI 12	10h00 - 12h00	MERCREDI 11	17h00 - 18h30
SAMEDI 17	10h30 - 12h00		
MERCREDI 21	17h00 - 18h30		
SAMEDI 24	10h30 - 12h00		
MARDI 27	10h00 - 12h00	SEPTEMBRE	
MERCREDI 28	17h00 - 18h30	MERCREDI 01	17h00 - 18h30
SAMEDI 31	10h30 - 12h00	SAMEDI 04	10h30 - 12h00

Le Centre Culturel est fermé du Jeudi 12 Août au Mardi 31 Août inclus.

Comme vous le savez, le bibliobus est supprimé à partir du mois de Septembre. Trois fois par ans, 300 livres de la « Médiathèque du Morbihan » seront remplacés. La livraison des livres s'effectuera le vendredi. Cette nouvelle organisation occasionnera peut-être quelques désagréments pour nos lecteurs et lectrices. Nous mettrons tout en œuvre pour que cela vous perturbe le moins possible.

La réouverture du Centre Culturel se fera le Lundi 06 Septembre à partir de 16h00.

Merci de votre compréhension et bonnes vacances à toutes et à tous

TICKET SPORT LOISIRS

Le « Ticket-Sport-Loisirs » ouvre ses portes du lundi 05 juillet au vendredi 06 août encadré par David LE GALLO et Léonie BOUTTIÈR. Et oui ! Il y a du changement chez les animateurs, enfin si on peut dire ! Léonie est une habituée du TSL. Elle y a souvent participé en tant qu'enfant mais aussi en tant qu'aide animatrice. C'est donc tout naturellement qu'elle a franchi le cap et choisi d'encadrer et d'animer les vacances de vos enfants. N'oublions pas Pamela qui s'est investi pendant six ans pour le bon fonctionnement de cet « Accueil de loisirs », sa visite sera toujours la bienvenue.

Pour cette édition 2010, l'été pour nos jeunes s'annonce très bien avec, comme l'année dernière, un thème par semaine : mon terrain des sports, sous le signe des couleurs, tous à l'eau, entre ciel et terre et, pour finir, la semaine du talent.

Au programme des 6 - 12 ans sont prévues de belles sorties comme : « Planète Sauvage » à Port Saint-Père, « Adventure forest » (accrobranches) à Camors, « l'Aquarium de Vannes » et le nouveau « Yakapark » à Plescop. Des activités originales et créatives telles que du tag sur bitume avec craies, de la mosaïque ou la préparation d'un dîner presque parfait sont également au programme.

Un mini camp pour les 8 - 11 ans est proposé à « l'Etang de la forêt » à Brandivy du 21 juillet au 23 juillet (6 participants au minimum) avec au menu : Tir à l'arc, canoë-kayak, Vtt et des soirées animées.

Pour les 12 - 17 ans, des sorties en soirées sont spécialement réservées : Mcdo bowling, Mcdo cinéma, Mcdo piscine et une soirée barbecue avec jeux vidéos et projection d'un film.

Les modalités de fonctionnement sont disponibles sur www.saint-barthelemy56.net ou auprès de David Le Gallo (02.97.27.14.65 ou 06.89.62.58.39). N'hésitez pas à le contacter ! N'oubliez pas de nous transmettre votre numéro d'allocataire car, à la rentrée scolaire, la **tarification modulée** sera appliquée.

Venez nombreux

BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste est ouvert tous les matins et fermé l'après-midi.

Horaires d'ouverture :

Lundi au Samedi :
De 9h00 à 12h00
Sauf le Mardi :
De 9h30 à 12h30

**LOCATIONS
APPARTEMENTS :****2 Appartements T2 au
1er étage et 2^{ème} étage***comprenant :*

Séjour cuisine
2 Chambres
1 Salle de bains
1 wc - 1 cellier
Chauffage électrique
Cave – jardin

Montant du loyer :

345 €uros/mois.

Renseignements et retrait dossiers
Mairie de St-Barthélémy
02 97 27 10 88

Badminton

Une association «Badminton Sport Loisir-Adultes» est en cours de création à Saint-Barthélémy. Les séances ont lieu à la salle des sports le mardi de 20h00 à 22h00.

Pour tous renseignements, contacter

**Freddy Raud au
02.97.27.14.90**

**TRANSPORT SCOLAIRE****Saint-Barthélémy - Baud**

Depuis la rentrée 2009, Baud Communauté exerce la compétence Transport Scolaire.

Pour obtenir le titre de transport de votre enfant vous avez deux possibilités pour effectuer votre règlement :

- Par courrier : (Formule à privilégier)

Faire parvenir le règlement 1^{ère} quinzaine d'août 2010 en adressant un chèque à l'ordre du trésor public à Baud Communauté chemin de Kermarrec 56150 Baud (Nom et prénom de l'élève au dos du chèque).

Impératif : joindre une enveloppe timbrée à 0,90 € à votre adresse et une photo d'identité de l'élève.

Le titre de transport sera expédié à votre domicile.

- Une permanence en mairie de St-Barthélémy de 14h00 à 16h30 le lundi 23 août 2010, ou à Baud Communauté les 26 et 27 Août de 9h00 à 12h00.

Se munir obligatoirement d'une photo d'identité de l'élève et du règlement. Aucun coupon ne sera délivré sans ces pièces.

L'ART DANS LES CHAPELLES

Pour la 19^{ème} Edition de l'art dans les chapelles, la chapelle de Saint Adrien accueille Curt Asker, artiste Suédois. Cet artiste dessine dans le paysage. L'air est le support principal de son œuvre, légère et éphémère. Elle forme des « sculptures fragmentaires suspendues » et qui semblent en apesanteur.

La chapelle sera ouverte au public du 9 juillet 2010 au 30 août 2010 et les 3 premiers week-ends de septembre.

Heures d'ouverture :

Tous les jours de 14h00 à 19h00 sauf le mardi. (Ouvert le 14 juillet et le 15 août).

La visite est gratuite et une guide, Mademoiselle Mélanie Launay, est à la disposition des visiteurs.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Nous voici à l'heure du bilan pour l'actuel Conseil Municipal Enfants qui se termine avec la fin de l'année scolaire. En effet, cela fait presque deux années que nos jeunes conseillers s'investissent dans la réflexion, la mise en œuvre et la réalisation de projets qu'ils ont souhaités aborder.

Ce dernier trimestre a été particulièrement occupé par un sujet qui nous concerne tous : les déchets. Qu'ils soient ménagers, alimentaires, végétaux, ils occupent une place considérable dans notre société. C'est en partenariat avec Adélaïde LENORMAND (responsable du tri sélectif à Baud Communauté), que les enfants ont découvert ou retrouvé, sous forme de jeu et de diaporama, le parcours suivi par les déchets de notre poubelle à leur destination finale (destruction ou recyclage). Ils ont également remarqué l'évolution du ramassage des ordures ménagères, leur destination et l'enjeu qui en découle pour la planète.

Le tri sélectif n'a plus aucun secret pour eux. N'hésitez pas à leur demander conseil !

Pour concrétiser cette information, les enfants ont réalisé un panneau d'information sur "les déchets" et une structure à base de produits recyclables. Les CME de Guénin, Melrand et Pluméliau ont également participé à ce projet. Les différentes réalisations seront exposées à partir du mois de juillet à la Maison de l'Environnement à Baud-Communauté, puis circuleront dans chaque commune. Venez nombreux les découvrir.

Les adultes de la commission remercient les enfants pour leur assiduité et leurs idées. Ils les invitent à renouveler leur mandat pour ceux dont l'âge le permet. Bonnes vacances à tous !